



IRTS

INSTITUT
REGIONAL
DU TRAVAIL
SOCIAL

NOUVELLE
- AQUITAINE
BORDEAUX

VALIDATION
DES ACQUIS DE
L'EXPERIENCE
(VAE)

ACCOMPAGNEMENT
À LA VAE

-

TRANSFORMEZ
VOTRE EXPERIENCE
EN DIPLOME AVEC
LA VAE

Développeur
de talents sociaux
& solidaires

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

La VAE, pour qui ?

La VAE constitue une autre voie d'accès à l'obtention d'un diplôme. C'est un droit individuel qui permet à toute personne qui justifie d'une activité en rapport direct avec le contenu de la certification visée (activité salarié, bénévole, volontariat, mandat électoral, proches aidants, aidants familiaux, sportif de haut niveau, etc) de faire reconnaître ses compétences et valider un ou plusieurs blocs de compétences d'une certification.. Il n'y a pas de durée minimale d'expérience exigée.

L'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux vous accompagne en tant qu'organisme accompagnateur.

Durée, modalités d'accompagnement

- 20 heures maximum : séances collectives / 30 heures maximum : séances individuelles
- Actes formatifs et périodes d'immersion professionnelles possibles
- A l'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux
- Tarifs* :
 - Étude de faisabilité : 200€(forfait)
 - Séances collectives : 35€/heure
 - Séances individuelles : 70€/heure
 - Actes formatifs : 25€/heure
 - Entretien post-jury : 100€
 - Frais de passage en jury :

DEES, DECESF, DEME : 300€

Surveillant de nuit/Maitresse de maison : 350€

Titre de Moniteur d'atelier : 222€

Les étapes de la VAE

1. Demande de VAE :

- Toutes les demandes de VAE doivent être effectuées sur :

<https://vae.gouv.fr/>

2. Vous devez créer votre compte puis saisir la demande :

- le diplôme visé
- le descriptif des expériences (aucun justificatif demandé)

Toutes les expériences peuvent être prises en compte.

3. Une liste d'organismes accompagnateur (appelé Architecte Accompagnateur de Parcours-AAP) s'affichera, l'Institut est référencé sous le nom de:

IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux

4. L'équipe sera informée de votre demande et vous contactera. Elle vous conseillera sur les financements possibles et les modalités afférentes.

5. Une fois la modalité de financement choisie, un rendez-vous vous sera proposé pour **co-construire avec vous le parcours d'accompagnement** (séances collectives 20h maximum / accompagnement individuel 30h maximum). Celui-ci sera déposé sur la plateforme France VAE.

6. A réception de l'accord de prise en charge financière, un rendez-vous vous sera proposé pour compléter le **dossier de faisabilité**.

7. Le dossier de faisabilité sera déposé sur la plateforme et vous sera envoyé pour validation avant d'être transmis au certificateur.

8. Après réception de votre recevabilité, votre parcours d'accompagnement pourra alors débuter

9. L'équipe VAE de l'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux sera votre référent tout au long de votre parcours.

**Prise en charge possible par le CPF, l'employeur, l'OPCO, la Région...etc.*

Chaque parcours est individualisé et co-construit avec le candidat.

RÉCAPITULATIF DES ÉTAPES :



1. Votre inscription

2. Notre rencontre

- Prise en compte de votre candidature, conseils et accompagnement sur les possibilités de financement et les modalités afférentes.
- Co-construction de votre parcours personnalisé
- Etude de la faisabilité de votre projet

3. Votre dossier de faisabilité

- Envoi de votre dossier de faisabilité
- Notification de votre avis de recevabilité par le certificateur sous 2 mois

4. Votre accompagnement

- Durée 8 mois maximum

5. Fin de parcours

- Entretien avec le jury
- Rdv post jury en cas de validation partielle ou de non validation

Contacts

- **Architecte accompagnateur de parcours / suivi pédagogique :**

Isabelle JAUNAUX

i.jaunaux@irtsnouvelleaquitaine.fr

05 56 84 20 19

- **Suivi administratif :**

Marion Lambert

m.lambert@irtsnouvelleaquitaine.fr

05 56 84 25 41



Prestations et locaux accessibles aux
personnes en situation de handicap

irtsnouvelleaquitaine.fr

Suivez-nous sur :



Facebook [@irtsnouvelleaquitaine](https://www.facebook.com/irtsnouvelleaquitaine)



LinkedIn [@irtsnouvelleaquitaine](https://www.linkedin.com/company/irtsnouvelleaquitaine)



Instagram [@irtsnouvelleaquitaine](https://www.instagram.com/irtsnouvelleaquitaine)

Scannez-moi !



9 avenue François Rabelais

33400 Talence

05 56 84 20 20

contact@irtsnouvelleaquitaine.fr